

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 17 septembre 2020

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Véronique MAYEUR, Frédéric PETITTA, Sophie RIGAULT (à partir de 20h45), Christian BERAUD, Marianne DURANTON, Olivier CORZANI, Nicolas MEARY, Alain LAMOUR, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAudeau, Norbert SANTIN, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Fabienne LEGUICHER, Thierry ROUYER, Gilles FRAYSSE, Kim DELMOTTE, Edouard MATT, Philippe LE FOL, Michel COLLET, Olivier LEONHARDT (absent entre 21h35 et 21h45), Maria DE JESUS CARLOS, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Brahim OUAREM, Danièle GARCIA, Mohammed ZAOUÏ, Thomas ZLOWODZKI (à partir de 20h50), Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Patricia MARTIGNE, Aline FLORETTE, Steevy GUSTAVE, Sylvie DAENINCK, Augustin DUMAS, Virginie BUISSON, Isabelle MALLET, Thibault MANCHON, Marie-Claire ARASA, Georges GOURGUES, Muriel MOSNAT (à partir de 20h45), Joseph DELPIC (à partir de 20h45), Isabelle OUDARD, Christian PICCOLO, Sarah KRIMI, Isabelle PERDEREAU, Annie LECLERC, Alice FUENTES, Roger PERRET, Bernard SPROTTI, Véronique DABADIE, Charlène BADINA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Michelle BOUCHON (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS), Nadia CARCASSET (pouvoir M. PETITTA), Clément MARGUERITTE (pouvoir M. MEARY), Axel DOUAILLY (pouvoir Mme DURANTON), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir Mme PERDEREAU jusqu'à 20h50), Olivier LEONHARDT (pouvoir M. BRAIVE de 21h35 à 21h45).

Excusé :

Monsieur Yassin LAMAOUÏ.

La séance est ouverte à 20h40

L'ordre du jour est approuvé.

1. Approbation des Procès-verbaux du 11 juin, 06 juillet et 16 juillet 2020

2. Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président

2020/020

Avenant n°3 au marché n°2015-32 de prestation d'exploitation des installations thermiques et techniques des bâtiments de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais pour le lot n°1 : Entretien et exploitation P2 et P3 des installations thermiques des bâtiments, avec la société DALKIA, afin de tenir compte de la prise en charge des équipements complémentaires, portant le montant de 45 771,18 € HT/an à 42 711,19 € HT/an soit une moins-value de 6,69 % du marché initial

2020/041

Conventions de mise à disposition de l'Espace Nautique à Sainte-Geneviève-des-Bois, du Bassin nautique à La Norville et des piscines à Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, du stade François Faillu à Egly, du complexe sportif Louis Babin et gymnase Lucien Allais à La Norville, avec les lycées Jean-Pierre Timbaud à Brétigny-sur-Orge, Albert Einstein Sainte-Geneviève-des-Bois, André-Marie Ampère à Morsang-sur-Orge, Léonard de Vinci à Saint-Michel-sur-Orge, Paul Belmondo, Edmond Michelet et René Cassin à Arpajon pour la saison 2019-2020 (*Redevance annuelle de 1000,00 € pour les lycées Jean-Pierre Timbaud à Brétigny-sur-Orge, Albert Einstein Sainte-Geneviève-des-Bois, André-Marie Ampère à Morsang-sur-Orge, Léonard de Vinci à Saint-Michel-sur-Orge, 5 593,35 € pour le lycée Paul Belmondo, 2 952,15 € pour le lycée Edmond Michelet et 6 664,85 € René Cassin à Arpajon*)

2020/047

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2020 avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement en Essonne) pour la tenue de permanences d'information du public en matière de logement et d'habitat à la Maison de Justice et du Droit (*Montant : 3 000,00 €*)

2020/077

Contrat de service et de maintenance du système de billetterie avec la société Elisath, pour l'entretien et la maintenance du système de billetterie informatisé pour les piscines de Morsang sur Orge, Saint-Michel-sur Orge, Brétigny-sur-Orge, et l'Espace Nautique à Sainte Geneviève des bois (*Montant : 15 531, 76 € HT pour l'année 2020 / Durée : 3 ans*)

2020/138

Avenant n°1 au bail dérogatoire avec la société THALES, pour un local de type bungalows modulaires de 44 m², situé sur une emprise de 280 m² de terrain figurant au cadastre « section C75 », Base aérienne 217 au Plessis-Pâté, afin de proroger d'un an la durée du bail soit jusqu'au 1^{er} mai 2021 (*Montant du loyer de 10 500,00 € HT HC par trimestre*)

2020/139

Signature d'un bail dérogatoire avec la société CERBAIR, pour un local à usage de bureaux situé dans le bâtiment RESEDA et une aire de stationnement, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 279,99 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 31 décembre 2020*)

2020/140

Signature d'un bail dérogatoire avec la société DES FERMES AGROECOLOGIQUES – Société Coopérative d'Intérêt Collectif anonyme, pour trois garages et un terrain permettant de stocker des machines agricoles dans le bâtiment IGESA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant total du loyer de 1 500,00 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 14 avril 2021*)

2020/146

Avenant n° 2 à la convention cadre 8 relative à des missions pré opérationnelles et opérationnelles avec la SPL Air 217, en vue de la reconversion de l'ex-base aérienne 217, afin de mettre à jour le cout des missions et l'échéancier prévisionnel, portant le montant de 15 982 692,00 € HT à 15 058 520,00 € HT soit une moins-value de 5,78% de la convention initiale

2020/147

Signature d'un bail dérogatoire avec la société AERACCESS, pour un local à usage de bureaux situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 4 528,98 € TTC par trimestre / Durée : 31 décembre 2020*)

2020/149

Signature d'un bail civil avec la société UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE ET DU CYCLE (UTAC), pour un terrain situé à l'entrée EST de la Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 594,00 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 31 mars 2021*)

2020/150

Signature d'un bail dérogatoire avec l'association Fédération Française de Char à Voile, pour un local à usage de bureaux situé dans le bâtiment IGESA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 504,24 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 31 aout 2020*)

2020/151

Attribution du marché relatif à la création d'une aire de lavage au centre technique communautaire à Saint-Michel-sur-Orge (5 lots) :

- Lot n°1 : « Voirie et Réseaux Divers (VRD) » avec la société GTO (*Montant global et forfaitaire de 59 857,39 HT*)
- Lot n°2 : « Gros œuvre » avec la société OSB (*Montant global et forfaitaire de 96 762,03 € HT*)
- Lot n°3 : « Charpente métallique » avec la société LES CHARPENTIERES DE PARIS (*Montant global et forfaitaire de 65 000, 00 € HT*)
- Lot n°4 : « Couverture/ Etanchéité » avec la société ETB (*Montant global et forfaitaire de 40 964,14 € HT*)
- Lot n°5 : « Bardage » avec la société ETB (*Montant global et forfaitaire de 84 307,23 € HT*)

2020/152

Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Arpajon Ville Commercante, afin de soutenir les initiatives locales en matière de commerce de proximité (*Montant de 15 245,00 € / Durée : 1 an*)

2020/153

Signature d'un bail dérogatoire avec la société UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE ET DU CYCLE (UTAC), pour un local situé dans le bâtiment RADAR VILLE, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 500,00 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 31 octobre 2020*)

2020/154

Convention financière avec le Département de l'Essonne relative aux études AVP et PRO de l'aménagement de l'échangeur 40 du secteur de la Croix-Blanche RN104/RD117 (*Montant prévisionnel de 56 950,00 € HT soit 33,5% du montant total des études estimées à 170 000,00 € HT*)

2020/160

Convention de formation « PUP et PUP inversés » avec l'organisme Cadre de Ville à l'attention d'un agent du service aménagement (*Montant : 1 770,00 € TTC / Durée : 2 jours*)

2020/161

Convention de formation « FCO Transport Public de Marchandise » avec l'organisme EFPR à l'attention d'un agent du service de la régie de collecte des déchets (*Montant : 732,00 € TTC / Durée : 5 jours*)

2020/163

Convention de formation « Stage de révision CAEPMNS » avec l'organisme CREPS à l'attention d'un agent de l'Espace Nautique de Sainte-Geneviève des Bois (*Montant : 215,00 € TTC / Durée : 3 jours*)

2020/164

Signature d'un bail civil avec l'association Fédération Française de Char à Voile, pour un terrain de 15 m² à proximité de la porte Est, de la Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 45,00 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 18 avril 2021*)

2020/165

Signature d'une convention d'occupation précaire avec la société NATYVIS COSMETICS pour le lot n° 7 de l'Hôtel d'entreprises, au Techniparc, à partir du 1^{er} juillet 2020 (*Montant du loyer : 1 384,24 € TTC par trimestre / Durée : 2 ans*)

2020/166

Convention de mise à disposition de l'espace extérieur de la piscine à Saint-Michel-sur-Orge, avec l'Epic Espace Marcel Carné, afin d'y organiser le spectacle « Une Cigarette au Sporting d'Hala Ghosn » le vendredi 10 juillet 2020 (*A titre gracieux*)

2020/167

Avenant n° 1 à l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'acquisition de matériels informatiques, réseaux, téléphoniques et logiciels, pour le lot n° 3 : Logiciels et licences, avec la société COMPAREX, afin de prendre en compte le transfert du marché de la société COMPAREX à la société SOFTWAREONE (*Sans incidence financière*)

2020/168

Avenant n° 1 à l'accord-cadre à bons de commande relatif à la gestion et à l'exploitation de l'infrastructure système et réseau, avec la société Cloud Temple (anciennement dénommée INTRINSEC), afin de prolonger la durée du marché jusqu'au 31 décembre 2020 (*Sans incidence financière*)

2020/169

Signature d'une convention d'occupation précaire avec la société ALFA SOUDURE pour le lot n° 2 de l'Hôtel d'entreprises, au Techniparc, à partir du 8 juillet 2020 (*Montant du loyer : 1 447,77 € TTC par trimestre / Durée : 2 ans*)

2020/170

Signature d'une convention d'occupation précaire avec la société CASSYDI BEAUTE pour le lot n° 3 de l'Hôtel d'entreprises, au Techniparc, à partir du 1^{er} juillet 2020 (*Montant du loyer : 1 474,58 € TTC par trimestre / Durée : 2 ans*)

2020/171

Signature de l'avenant n°2 à la convention d'occupation précaire avec la société PLATEFORME 37 pour le lot n° 9 de l'Hôtel d'entreprises, au Techniparc, du 1^{er} juillet 2020 au 31 août 2022 (*Montant du loyer : 4 274,69 € TTC jusqu'au 31 août 2020 puis 4 749,66€ TTC par trimestre à partir du 1^{er} septembre 2020*)

2020/172

Avenant n° 1 à l'accord cadre à bons de commande relatif à la fourniture et pose de conteneurs enterrés, avec la société TEMACO S.A.S., afin de prendre en compte le transfert du marché de la société TEMACO S.A.S. à la société SULO France SAS (*Sans incidence financière*)

2020/174

Demandes de subvention auprès de l'Agence Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de l'Essonne pour financer un schéma de gestion des eaux pluviales et ses études préalables de la Base 217, dont la dépense est estimée à 316 619,62 € HT

2020/177

Attribution du marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du réseau d'assainissement d'eaux usées de la rue Anatole France à Saint-Michel-sur-Orge, avec le groupement ETUDES ET SYNERGIES (mandataire) / BATT / SAFEGE / BEA / SECTEUR (*Montants : 24 882,00€ HT pour la mission base, 1 287,00€ HT pour la mission OPC, Durée : 6 semaines pour la phase de conception et de 12 mois pour la phase de réalisation*)

2020/178

Attribution du marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du réseau d'assainissement d'eaux usées de la rue Rosa Luxemburg et l'impasse de l'Écu à La Norville, avec le groupement ETUDES ET SYNERGIES (mandataire) / BATT / SAFEGE / BEA / SECTEUR (*Montants : 19 333,14 € HT pour la mission base, 999,99 € HT pour la mission OPC, Durée : 6 semaines pour la phase de conception et de 12 mois pour la phase de réalisation*)

2020/180

Modification de la sous régie de recettes pour l'encaissement des produits liés aux activités du Multi-accueil « Les P'tits mousses » à Breuillet, suite à la transformation de la Halte-Garderie de Breuillet en Multi-accueil

2020/181

Avenant n° 1 au marché n°2015-32 de prestation d'exploitation des installations thermiques et techniques des bâtiments de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais pour le lot n° 2 : entretien maintenance et exploitation P2 et P3 des installations techniques des piscines, avec la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES (COFELY Services), afin de prolonger la durée du contrat du 31 août 2020 jusqu'au 31 octobre 2020, portant le montant de 97 951,40 € HT à 114 276,63 € HT soit une plus-value de 3,57 % du marché initial

2020/182

Protocole d'accord transactionnel avec Monsieur Jérémie LE ROUX, pour la prise en charge des travaux de mise en conformité des installations d'assainissement par le biais de l'entreprise GTO (*Montant des travaux : 3 093,36€ TTC*)

2020/183

Contrat de prêt avec la SOCIETE GENERALE - Budget principal (*Montant : 12 995 000,00 € / Objet : investissement 2020 / Taux fixe : 0,73% / Durée : 20 ans*)

2020/185

Avenant n° 1 au marché public n°2016-AO-BAT-116 relatif à la conduite et l'entretien des installations de filtration dans les piscines communautaires, avec l'entreprise DALKIA, afin de prolonger la durée du contrat du 31 août 2020 jusqu'au 31 octobre 2020, portant le montant de 103 183,79 € HT à 120 381,09 € HT soit une plus-value de 4,88 % du marché initial

2020/186

Avenant n° 1 au marché n°2015-AO-BAT-065 relatif à la conduite et l'entretien des installations de filtration dans les piscines communautaires, avec l'entreprise DALKIA, afin de prolonger la durée du contrat du 31 août 2020 jusqu'au 31 octobre 2020, portant le montant de 1 183 784,00 € HT à 1 226 062,00 € HT soit une plus-value de 3,57 % du marché initial

2020/189

Signature d'un bail dérogatoire avec la société DIVA ROBOTICS, pour un local à usage de bureaux situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant total du loyer de 688,41 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 9 juillet 2021*)

2020/190

Signature d'un bail dérogatoire avec la société INTERNEST, pour un local à usage de bureaux situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 441,45 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 28 juillet 2021*)

2020/191

Signature d'un bail dérogatoire avec la société CDSI, pour un local à usage de bureaux situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 2 324,97 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 9 septembre 2021*)

2020/193

Signature d'un bail dérogatoire avec l'association « Fédération Française de Char à Voile » pour un local à usage de bureaux situé dans le bâtiment IGESA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer de 504,24 € TTC par trimestre / Durée : jusqu'au 31 août 2021*)

2020/194

Conventions de partenariat avec les communes d'Egley, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Arpajon, Brétigny-sur-Orge et La Norville, pour l'organisation des « Cin'Extérieur », séances de cinéma en plein air en août 2020 (*A titre gracieux*)

2020/197

Avenant n°3 au lot n°1 et avenant n° 2 au lot n° 6 du marché relatif à la réhabilitation de l'Orangerie du Château de Morsang-sur-Orge, afin de prendre en compte des travaux supplémentaires devenus nécessaires :

- Lot n°1 : « Gros-œuvre/ Second œuvre/ Finitions » avec le groupement OSB (mandataire) / IPC portant le montant du marché de 343 919,25 € HT à 387 863,81 € HT, soit une plus-value de 12,78% du marché initial

- Lot n°6 : « Paysage » avec la société IDVERDE portant le montant du marché de 72 540,57 € HT à 76 614,99 € HT, soit une plus-value de 5,6% du marché initial

2020/200

Avenant n°1 à la convention particulière d'appui financier du programme des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), avec l'Etat, pour les actions 3 et 4, afin de prolonger la durée d'un an soit jusqu'au 27 février 2021

13 contrats dans le secteur de la Petite enfance

Contrat de cession avec l'association BE-ONE, pour la représentation du spectacle « Le bal de coquins » », à l'attention des enfants de la crèche d'Arpajon, le 10 décembre 2019 (*Montant global de 700,00 €*)

Contrat de cession avec la Compagnie Sol Lucet Omnibus « le soleil brille pour tous », pour la représentation du spectacle « Mini Concert de Noël » », à l'attention des enfants de la crèche les P'tits Loup à Egley, le 2 décembre 2019 (*Montant global de 450,00 €*)

Deux contrats d'interventions avec Sandra CHAINAY, psychologue, pour l'organisation de six séances « Analyse de pratiques et soutien à la parentalité », de janvier à mars 2020 à l'attention des services d'Accueil Familial d'Arpajon et d'Egley et pour l'organisation de huit types d'interventions : Supervisions des directions, Groupes de paroles équipe, Groupe échanges de pratiques équipe, Groupe échanges de pratiques + observation du groupe d'enfant, Groupe de parole et d'échanges pour les familles, Conférence, Temps d'échange individuel famille et Temps d'échange individuel professionnel, de juin à décembre 2020 pour les structures de la petite enfance (*Montants respectifs de 1 080,00 € et 7 920,00 €*)

Contrat d'intervention avec l'association CALEBASSE, pour l'intervention chantée accompagnée à la guitare par Hugo BARBET, musicien, lors de la fête de la Galette, à l'attention des enfants de la Haltes garderie de Marolles en Hurepoix, le 18 janvier 2020 (*Montant : 80,00 €*)

Contrat d'intervention avec Magali MARTIN, psychologue, pour l'animation d'une soirée conférence « Soirée Petite Enfance », à l'attention des professionnelles de la petite enfance, le 25 février 2020 (*Montant : 400,00 €*)

Contrat d'intervention avec Marie-Florence ASTOIN, pour l'organisation de deux séances « Formation à l'écoute active des parents / accompagnants », dans les Lieux d'Accueil Enfant Parent, d'octobre à décembre 2020 (*Montant : 850,00 €*)

Contrat d'intervention avec Christine BERNARD, psychologue clinicienne, pour l'organisation de séances « Groupe échanges de pratiques équipe » et « Groupe échange de pratique + observation du groupe d'enfant », pour le Multi-Accueil de Cheptainville et le Service d'Accueil Familiale de Breuillet, de juin à décembre 2020 (*Montant : 2 640,00 €*)

Contrat d'intervention avec Mélinda CAUMON, psychologue clinicienne, pour l'organisation de sept séances « Supervision des coordinatrices » et « Supervision des équipes, accompagnement dans la posture d'écoute », pour les structures de la petite enfance, de juin à décembre 2020 (*Montant : 1 610,00 €*)

Contrat d'intervention avec Delphine PHILIPPE, psychomotricienne, pour l'organisation de vingt-trois ateliers de psychomotricité, pour les Relais Assistantes Maternelles d'Ollainville, Breuillet et Cheptainville, de juin à décembre 2020 (*Montant : 2 420,00 €*)

Contrat d'intervention avec Céline POHLIG-LAURE, psychologue, pour l'organisation de dix séances « Groupe d'échanges de pratiques + Observation du groupe d'enfant », pour le Relais Assistantes Maternelles d'Arpajon, de juin à décembre 2020 (*Montant : 1 000,00 €*)

Contrat d'intervention avec Nathalie VIRNOT, psychologue clinicienne, pour l'organisation de neuf séances « Groupe d'échanges de pratiques + Observation du groupe d'enfant » et « Groupe de parole et d'échange pour les familles », pour le Multi-accueil d'Ollainville, de juin à décembre 2020 (*Montant : 2 860,00 €*)

Contrat d'intervention avec Annie FABIEN-TEMOIN, psychomotricienne, pour l'organisation de six séances « Groupe échange de pratiques + Observation du groupe d'enfant », pour le Service d'Accueil Familiale de Breuillet, de juin à décembre 2020 (*Montant : 1 590,00 €*)

8 contrats d'animations à la médiathèque de Brétigny-sur-Orge :

Contrat avec SARL Calliopée – Voyage Art et Culture pour une conférence sur Christian Boltanski, le 8 février 2020 (*montant : 540 €*)

Contrat avec la Compagnie Tohu Bohu pour deux spectacles le 18 décembre 2019 et le 14 octobre 2020 (*montant : 1385 €*)

Contrat avec MATSOFT pour une conférence sur le « dressing code » le 26 septembre 2020 (*montant : 350 €*)

Contrat avec l'École de Musique de Brétigny-sur-Orge pour un Café-concert sur Ennio Morricone le 1^{er} février 2020 et des ateliers de découvertes musicales (*montant : 1388.50 €*)

Contrat avec la Compagnie du Cheval Bleu pour un atelier de fabrication et découverte d'instruments et des lectures de contes le 19 août 2020 (*montant : 450 €*)

Contrat avec la Compagnie des Vagabondes pour le spectacle « Balades Immobiles » le 11 mars 2020 (*montant : 600 €*)

Contrat avec la Compagnie Simagine pour un spectacle le 18 janvier 2020 (*montant : 100 €*)

Contrat avec Frédéric Marais pour une intervention le 17 janvier 2020 (*montant : 409.37 €*)

1 contrat d'animation à la médiathèque de Fleury-Mérogis

Contrat avec la Compagnie Goûtes y donc pour le spectacle « Le palge aux chansons » le 28 novembre 2020 (*montant : 480 €*)

3 contrats d'animations à la médiathèque du Plessis Pâté

Contrat avec la Compagnie du Spectacle de Poche pour le spectacle « Quand ce qui est entendu n'est pas dit ... et réciproquement » le 14 novembre (*montant : 1200 €*)

Contrat avec Entrée en matières pour un atelier d'initiation à la dentelle en carton le 14 novembre 2020 (*montant : 100 €*)

Contrat avec ESSCOP pour un atelier EFT le 20 novembre (*montant : 250 €*)

5 contrats d'animations à la médiathèque de Longpont-sur-Orge :

Contrat avec Imagin'action – Compagnie du Regard pour une soirée improvisation le 7 février 2020 (*montant : 316.50 €*)

Contrat avec Récréation pour 3 ateliers de couture les 11 février, 20 octobre et 22 décembre 2020 (*montant : 180 €*)

Contrat avec la Compagnie Simagine pour une prestation pour la Nuit de la Lecture le 17 janvier 2020 (*montant : 100 €*)

Contrat avec Violaine Lamerand pour des ateliers de papier mâché les 25, 27 et 28 août 2020 (*montant : 500 €*)

Contrat avec la Compagnie Princesse Moustache pour une intervention « Contes et Indiens d'Amérique » le 28 février 2020 (*montant : 580.25 €*)

4 contrats d'animations à la médiathèque de Leuville-sur-Orge :

Contrat avec Christine Musset pour une séance d'initiation à la méthode Feldenkrais le 26 septembre 2020 (montant : à titre gracieux)

Contrat avec Jocelyne Ditchi pour un atelier mosaïque le 6 juin 2020 (montant : 190 €)

Contrat avec Animlife pour l'organisation de 4 jeux de pistes le 19 septembre 2020 (montant : 800 €)

Contrat avec l'Association pour les Potagers d'Insertion du Val d'Orge pour une conférence le 17 octobre 2020 (montant : 130 €)

2 contrats d'animations à la médiathèque de Morsang-sur-Orge :

Contrat avec Swank Films Distribution France pour une projection le 7 mars 2020 (montant : 162 €)

Contrat avec Swank Films Distribution France pour une projection le 19 février 2020 (montant : 162 €)

6 contrats d'animations à la médiathèque de Ste-Geneviève-des-Bois :

Contrat avec Aude Ehrhardt pour un accompagnement musical le 7 mars 2020 (montant : 150 €)

Contrat avec Edith Chambon pour 2 ateliers d'illustration le 30 octobre 2020 (montant : 477.08 €)

Contrat avec le FLPEJR pour une rencontre avec Christos le 4 mars 2020 (montant : 150 €)

Contrat avec la MJC de Ste-Geneviève-des-Bois pour une intervention de la ludothèque le 18 février 2020 (montant : à titre gracieux)

Contrat avec Tohu Bohu pour deux représentations les 18 et 19 janvier 2020 (montant : 1314.69 €)

Contrat avec Virginie Gimaray pour une conférence sur Camille Claudel le 7 mars 2020 (montant : 250 €)

3 contrats d'animations à la médiathèque de St-Germain-lès-Arpajon :

Contrat avec la Compagnie Carpe Diem pour le spectacle « Lecture à voir Boris Vian » le 18 janvier 2020 (montant : 750 €)

Contrat avec la Compagnie Caravane Créative pour le spectacle Yapado Yapadam le 7 novembre 2020 (montant : 800 €)

Contrat avec la Compagnie Goutes-y-Donc pour deux représentations du spectacle « Mais attends » le 26 septembre 2020 (montant : 1110 €)

6 contrats d'animations à la médiathèque de St-Michel-sur-Orge :

Contrat avec Art'Syndicate SARL SCOP pour une représentation du spectacle « Avant les mots » le 5 décembre 2020 (montant : 1046.98 €)

Contrat avec Julien Couty pour la location d'une exposition de dessins originaux du 16 au 28 novembre 2020 (montant : 550 €)

Contrat avec Les Kids des Etoiles pour des ateliers « Harry Potter » le 6 février 2020 (montant : 300 €)

Contrat avec l'association de la colonie colombienne en France pour des ateliers le 14 novembre 2020 (montant : 600 €)

Contrat avec Nicolas Parent pour des ateliers « Guitare jazz » le 7 mars 2020 (montant : 312 €)

Contrat avec APMA Musique pour la représentation du spectacle « Histoire de bêtes et autres aventures » le 10 octobre 2020 (montant : 600 €)

1 contrat d'animation à la médiathèque de Villemoisson-sur-Orge :

Contrat avec Nosfell pour une intervention le 14 octobre 2020 (montant : 1300 €)

Les trente-huit délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

3. Pacte de Gouvernance

➤ **PREND ACTE** du débat qui s'est tenu sur le principe d'élaboration d'un pacte de gouvernance entre Cœur d'Essonne Agglomération et ses communes membres.

➤ **APPROUVE** le principe de l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre Cœur d'Essonne Agglomération et ses communes membres.

4. Transformation de postes

5. Frais de déplacements du personnel

➤ Remboursement des frais de déplacement professionnel du personnel (repas, hôtel, transport) calculé au réel sur production de justificatif de paiement, dans la limite du plafond prévu pour le remboursement forfaitaire.

6. Institution d'une prime exceptionnelle liée à la Covid 19

➤ **DECIDE** d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire, selon les modalités définies dans la délibération.

7. Décision Modificative n°1 – Budget Principal

➤ **ADOpte** la décision modificative n°1-2020 de Cœur d'Essonne Agglomération comme suit

→ Section d'investissement :

Chapitre 21	
Article 21752	- 300 000 €
Article 21748	+ 300 000 €

→ Section de fonctionnement : sans objet

8. Désignation des délégués au sein des commissions thématiques de Cœur d'Essonne Agglomération

➤ **DESIGNE** les conseillers communautaires au sein des commissions thématiques comme suit :

Commission	Intitulé	Vice-Président(e)s	Conseillers communautaires
1	Action Sociale / Petite enfance	Kim DELMOTTE (Maire de Cheptainville)	Steevy GUSTAVE (BSO); Christiane LECOUSTEY (BSO); Charlene BADINA (LGPT); Isabelle MALLETT (MSO); Annie LECLERC (SGLA); Isabelle OUDARD (SMSO); Danièle GARCIA (SGDB); Alice SEBBAG (SGDB)
	Santé/Sports	Fabienne LEGUICHER (Maire de La Norville)	
	Culture	Jean-Michel GIRAUDEAU (Maire d'Ollainville)	
2	Développement économique et Artisanat et démocratie d'implication	Frédéric PETITTA (Maire de Ste Geneviève des Bois)	Isabelle PERDEREAU (ARPAJON); Sylvie DAENINCK (BSO); Clément MARGUERITTE (BSO); Thibault MANCHON (MSO); Muriel MOSNAT (SMSO); Olivier LEONHARDT (SGDB); Thomas ZLOWODZKI (SGDB)
	Aménagement du Territoire / Urbanisme	Georges JOUBERT (Maire de Marolles en Hurepoix)	
	Emploi / Commerce de proximité / Tourisme	Christian BERAUD (Maire d'Arpajon)	
3	Transports/Mobilités	Sophie RIGAULT (Maire de Saint Michel S/O)	Patricia MARTIGNE (BSO); Bernard SPROTTI (BREUILLET); Roger PERRET (FLEURY); Axel DOUAILLY (MSO); Philippe ROGER (SGDB)
	Développement durable/Transition écologique	Alain LAMOUR (Maire de Longpont S/O)	
	Transition agricole et Alimentaire	Thierry ROUYER (Maire de Bruyères le Châtel)	
4	Eau Potable	Véronique MAYEUR (Maire de Breuillet)	Michel PELTIER (BSO); Augustin DUMAS (MSO); Christian KERVASO (SGLA); Maria DE JESUS CARLOS (SGDB); Michelle BOUCHON (SGDB)
	Assainissement	Sylvain TANGUY (Maire de Plessis-Pâté)	
	Espaces naturels, GEMAPI	François CHOLLEY (Maire de Villemoisson S/O)	
5	Habitat/ Politique de la Ville/ Inclusion républicaine	Marianne DURANTON (Maire de Morsang S/O)	Sarah KRIMI (ARPAJON); Aline FLORETTE (BSO); Alice FUENTES (FLEURY); Christian PICCOLO (SMSO); Mohammed ZAOUI (SGDB); Yassin LAMAOUI (SGDB)
	Coordination des actions de prévention et de sécurité / relation institutionnelles/accès aux droits	Norbert SANTIN (Maire de St Germain les Arpajon)	
6	Finances	Nicolas MEARY (Maire de Brétigny S/O)	Virginie BUISSON (MSO); GOURGUES Georges (SMSO); Nadia CARCASSET (SGDB)
	Mutualisation	Michel COLLET (Maire Guibeville)	
	Numérique	Gilles FRAYSSE (Maire de Villiers S/O)	
7	Patrimoine bâti et accessibilité	Edouard MATT (Maire d'Egly)	Marie Claire ARASA (MSO); Joseph DELPIC (SMSO); Brahim OUAREM (SGDB); Véronique DABADIE (VILLEMOISSON)
	Valorisation des déchets	Olivier CORZANI (Maire de Fleury-Mérogis)	
	Voirie/Eclairage publics et Signalisation tricolore	Philippe LEFOL (Maire d'Avrainville)	

9. Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs

➤ **DEFINIT** la liste des membres proposés comme indiqué sur le tableau annexé à la délibération (20 titulaires, 20 suppléants).

10. Désignation des membres de la commission de délégation de service public

➤ **DECIDE** que la commission de délégation de service public aura un caractère permanent et sera compétente pour toutes les procédures de délégation de service public de Cœur d'Essonne Agglomération.

➤ **ELIT** pour faire partie de la Commission de Délégation de Service Public chargée d'examiner les candidatures puis les offres remises par les candidats sélectionnés, le Président (ou son représentant) étant Président de droit :

5 membres titulaires :

- Sylvain TANGUY
- Virginie BUISSON
- Georges GOURGUES
- Thierry ROUYER
- Georges JOUBERT

5 membres suppléants :

- Gilles FRAYSSE
- Alain LAMOUR
- Michel COLLET
- Philippe LE FOL
- Fabienne LEGUICHER

11. Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux

➤ **DESIGNE** le président (ou son représentant) étant président de droit, les représentants à la commission consultative des services publics locaux :

- Sylvain TANGUY
- Bernard SPROTTI
- Fabienne LEGUICHER
- Alain LAMOUR
- Muriel MOSNAT

➤ **NOMME** les représentants d'associations locales suivantes :

- Le Président ou son représentant de l'Association EAU Publique Orge Essonne
- Le Président ou son représentant de l'Association UFC que choisir Val d'Orge
- Le Président ou son représentant de l'Association CIRCULE
- Le Président ou son représentant de l'Association Union locale consommation, logement et cadre de vie du Val d'Orge
- Le Président ou son représentant de l'Association Breuillet Nature
- Le Président ou son représentant de l'Association Confédération Nationale du Logement (CNL 91)

12. Composition de la commission intercommunale pour l'accessibilité

➤ **DECIDE** la création de la Commission intercommunale pour l'accessibilité de Cœur d'Essonne Agglomération.

➤ **DIT** que cette commission sera présidée par M. le Président ou son représentant et constituée des collèges suivants, dont les membres seront désignés par arrêté du Président de la communauté d'agglomération :

- un collège « élus » de 5 conseillers communautaires ;
- un collège de 5 délégués d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées et les personnes âgées ;
- un collège de 5 représentants des acteurs économiques et/ou des associations d'usagers du territoire communautaire.

13. Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne au SIARCE - Modificatif de la délibération n°20.045 du 16 juillet 2020

➤ **MODIFIE** ainsi qu'il suit la délibération n°20.045 du 16 juillet 2020 :

➤ **DESIGNE** en qualité de représentants de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au sein du SIARCE :

Communes	1 Délégué titulaire	2 Délégués suppléants
Arpajon	FOURNIER Pascal	FICHEUX Thierry CRUZILLAC Gabriel
St Germain les Arpajon	LE BEC Pierre-Jean	BOIVIN Laurent ARBELET Fabrice
Breuillet	VIVIER Richard	KUTNERIAN Stéphane MAHE Bernard

Egly	FROGER Bernard	JACQUIN Julien TISSOT Agnès
Marolles en Hurepoix	JOUBERT Georges	FALL Mohamed PONCET Yann
Ollainville	CARPENTIER Régis	ROUSSET Christine PIOT Nicolas
La Norville	PFEIFFER Nathalie	ESNAULT Nadia MARIOLLE Mathieu
Cheptainville	TANGUY Sylvain (VP Assainissement)	POISSON Emmanuel MARIETTE Marc
Avrainville	CAYROUSE Lionel	JANIN Eric COELHO Muriel
Guibeville	BROUSSET Christian	GRANELLI Rémi DELAG Emile

14. Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne au sein des associations d'aide à la personne bénéficiant de subventions communautaires – Modificatif de la délibération n°20.065 du 16 juillet 2020

➤ **DESIGNE** ainsi les délégués de Cœur d'Essonne Agglomération siégeant au Conseil d'Administration des associations suivantes :

Association	Représentants de CDEA
La Source 91 (service d'aide à la personne)	<u>2 titulaires</u> : - Mme ALMEIDA Manuela (Arpajon) - M. DOUCANE Yoann (Guibeville) <u>2 suppléants</u> : - Mme LECLERC Annie (SGLA) - Mme ROUSSET Christine (Ollainville)
Association de Soins et d'Aide-Ménagère aux Personnes Âgées (ASAMPA)	<u>1 titulaire</u> : - M. GENOT Jean-Claude (Marolles) <u>1 suppléant</u> : - M. LAFON Patrick (Marolles)
Association « Service d'Aide à Domicile des 3 Vallées »	<u>2 titulaires des communes du périmètre d'intervention</u> : - Mme PEREZ Isabelle (Breuillet) - Mme GATIN Jeannine (Bruyères)
Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Orgessonne	<u>1 titulaire</u> : - Mme DELMOTTE Kim (Cheptainville)

15. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM) - Modificatif de la délibération n°20.049 du 16 juillet 2020

➤ **DESIGNE** les délégués titulaires et suppléants au sein du syndicat SIREDOM :

Commune	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Ste Geneviève des Bois	- OUAREM Brahim	- ROGER Philippe - VIMARD Jean-Pierre
Brétigny-sur-Orge	- MARGUERITTE Adrien	- CERISARA Giorgio - VALLET Eric
Morsang-sur-Orge	- PEREZ Jacques	- CHARNET Didier - DOUAILLY Axel
St Michel-sur-Orge	- RIGAUULT Sophie	- DELPIC Joseph - LEVEAU Patrick
Fleury Mérogis	- CORZANI Olivier	- PERRET Roger - GOESSENS Martine

St Germain-lès- Arpajon	- DONNEGER Régine	- GUERO Jean-Marie - LECLERC Annie
Arpajon	- CRUZILLAC Gabriel	- FICHEUX Thierry - LE STER Pascal
Breuillet	- SPROTTI Bernard	- MAYEUR Véronique - LECRON François
Villemoisson-sur-Orge	- DABADIE Véronique	- CHOLLEY François - DACHICOURT Nora
Longpont-sur-Orge	- LAMOUR Alain	- BONNAMY Stephan - PHILIPPE Patrick
Egly	- MATT Edouard	- LEHMANN Philippe - FROGER Bernard
Marolles-en-Hurepoix	- LAFON Patrick	- COUTON Dominique - RIVA-DUFAY Nathalie
Ollainville	- CARPENTIER Régis	- BONNEMYE Patrick - ROUSSET Christine
Villiers-sur-Orge	- FRAYSSE Gilles	- DA SILVA Filipe - ESTREMANHO Bruno
Leuville-sur-Orge	- Eric BRAIVE	- AUJALEU Hervé - ESPRIN Daniel
Le Plessis-Pâté	- BOUDRY Vincent	- BARDIN Martine - LEMAIRE Daniel
La Norville	- MARIOLLE Mathieu	- PFEIFFER Nathalie - LEGUICHER Fabienne
Bruyères-le-Châtel	- PEROT Joël	- ROUYER Thierry - GIRARD Arnaud
Cheptainville	- CERVEAU Léa	- MARIETTE Marc - BELLEC Edith
Avrainville	- PERRIN Didier	- CAYROUSE Lionel - MOULIN Eric
Guibeville	- BAREZ Marc	- LAJOURNADE Bernard - DOUCANE Yoann

16. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Conseil d'administration de la régie publique Eau Cœur d'Essonne - Modificatif de la délibération n°20.041 du 16 juillet 2020

- **DESIGNE** 15 membres du Conseil communautaire de Cœur d'Essonne Agglomération au Conseil d'Administration de la régie Eau Cœur d'Essonne :
 - M. Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération
 - Mme Véronique MAYEUR, Breuillet
 - M. Philippe ROGER, Sainte-Geneviève-des-Bois
 - M. Christian BERAUD, Arpajon
 - Mme Kim DELMOTTE, Cheptainville
 - M. Alain LAMOUR, Longpont-sur-Orge
 - Mme Fabienne LEGUICHER, La Norville
 - M. Gilles FRAYSSE, Villiers-sur-Orge
 - **M. Roger PERRET, Fleury-Mérogis**
 - M. Sylvain TANGUY, Le Plessis-Pâté
 - M. Edouard MATT, Egly
 - Mme Marianne DURANTON, Morsang-sur-Orge
 - Mme Aline FLORETTE, Brétigny-sur-Orge
 - Mme Sophie RIGAULT, Saint-Michel-sur-Orge
 - M. François CHOLLEY, Villemoisson-sur-Orge
- **DESIGNE** pour l'association Aggl'EAU Publique du Val d'Orge :
 - Mme Nicole ESTEVE, titulaire.
- **DESIGNE** pour l'association UFC Que Choisir du Val d'Orge :
 - M. Philippe IZENBECK, titulaire,
 - M. Gérard BROCHOT, suppléant.
- **DESIGNE** pour l'association Breuillet Nature :
 - M. Emmanuel DESERT, titulaire,
 - M. Jean LAPIERRE, suppléant.
- **DESIGNE** pour l'association Confédération Nationale du Logement – Fédération de l'Essonne (cnl91) à Brétigny-sur-Orge :
 - M. Bernard LEBEAU, titulaire.

17. Désignation des représentants de la Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne de la Société Publique Locale (SPL) Air 217 – Annule et remplace la délibération n°20.056 du 16 juillet 2020

- **RAPPORTE** la délibération n°20.056 du 16 juillet 2020.
- **DESIGNE** M. Olivier LEONHARDT comme son représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires de la SPL Air 217.
- **DESIGNE** comme représentants au Conseil d'administration de la SPL Air 217 :
 - M. Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération
 - M. Georges JOUBERT, Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire
 - M. Olivier LEONHARDT
 - M. Sylvain TANGUY
 - M. Nicolas MEARY
 - M. Frédéric PETITTA
 - M. Christian BERAUD
 - M. Thierry ROUYER
- **AUTORISE** M. Sylvain TANGUY à assurer la fonction de Président du conseil d'administration de la SPL Air 217 en son nom et pour son compte.
- **AUTORISE** le Président de la SPL 217 à percevoir au titre de sa fonction au sein de la société, une rémunération maximum annuelle brute de 10 200,00 euros pour la durée de son mandat social.

18. Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur (SYMGHAV)

- **DESIGNE** en qualité de représentants de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au sein du Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur :

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
- Mme Marianne DURANTON	- M. Nicolas MEARY
- Mme Véronique MAYEUR	- M. Christian BERAUD

19. SEM Essonne Aménagement

- **DESIGNE** en qualité de délégué spécial de Cœur d'Essonne Agglomération auprès de la Société d'Economie Mixte départementale, Essonne Aménagement :
 - Monsieur Georges JOUBERT

20. SCIC Société des fermes agroécologiques

- **DESIGNE** comme représentants auprès de la SCIC « Société des Fermes Agroécologiques » :
 - Titulaire : M. Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne agglomération
 - Suppléant : M. Thierry ROUYER, Vice-Président de Cœur d'Essonne agglomération en charge de la transition agricole et alimentaire

21. Réseau départemental des collectivités citoyennes

- **DESIGNE** Mme Marianne DURANTON, Vice-présidente, pour représenter Cœur d'Essonne Agglomération au sein du collectif départemental des collectivités citoyennes.

22. Désignation d'un représentant de Cœur d'Essonne Agglomération au conseil d'administration de la SEMARDEL

- **DESIGNE** en tant qu'administrateur permanent pour représenter la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération au conseil d'administration de la SEMARDEL :
 - Monsieur Eric BRAIVE, Président
- **AUTORISE** M. Eric BRAIVE à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient lui être confiées, notamment celle de Président du Conseil d'administration, ainsi que tous les mandats spéciaux qui lui seraient confiés par le Président ou le conseil d'administration de la SEMARDEL.
- **AUTORISE** M. Eric BRAIVE à percevoir à ce titre une rémunération intégrant notamment, le cas échéant, des avantages en nature, des jetons de présence et le remboursement de frais sur présentation de justificatifs, dans la limite du plafond fixé par les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-12.

23. Désignation des membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

- **DESIGNE** les délégués titulaire et suppléant de la Commission consultative d'élaboration et de suivi du PRPGD d'Ile de France comme suit :
- M. Olivier CORZANI, Vice-Président chargé de la valorisation des déchets, membre titulaire
- M. Eric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération, membre suppléant

24. Association de la promotion de la santé de Brétigny-sur-Orge

- **DESIGNE** comme représentants de l'agglomération au sein du Conseil d'Administration de l'association de promotion de la santé de Brétigny sur Orge :
- Madame Christiane LECOUSTEY
- Monsieur Clément MARGUERITTE

25. AAPISE (Association d'Appui à la Participation et à l'Inclusion Sociale et Environnementale)

- **DESIGNE** M. Norbert SANTIN, Vice-Président, comme représentant de Cœur d'Essonne Agglomération pour siéger au Conseil d'Administration de l'association AAPISE.

26. L'Ecole de la 2ème chance

- **DESIGNE** en qualité de représentant de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération à l'Ecole de la 2ème chance en Essonne :
- Mme Marianne DURANTON, Vice-Présidente

27. Association Cluster Grand Paris Sport

- **DESIGNE** Madame Fabienne LEGUICHER, Vice-Présidente, comme représentant(e) de Cœur d'Essonne Agglomération au sein de l'association « Cluster Grand Paris Sport ».

28. Association OREE

- **DESIGNE** comme représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au sein de l'association Orée :
- M. Alain LAMOUR, Vice-Président(e) chargé(e) du Développement durable et de la transition écologique, membre titulaire
- M. Frédéric PETITTA, Vice-Président(e) chargé(e) du Développement économique, de l'artisanat et de la démocratie d'implication, membre suppléant.

29. Agence Régionale Energie Climat (AREC) IDF

- **DESIGNE** pour représenter Cœur d'Essonne Agglomération à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'association :
- M. Joseph DELPIC, en qualité de titulaire
- M. Alain LAMOUR, en qualité de suppléant

30. Agence Essonne Développement

- **DESIGNE** en tant que représentants de Cœur d'Essonne Agglomération auprès de l'agence Essonne Développement :
- M. Frédéric PETITTA, Vice-Président, comme membre titulaire
- M. Christian BERAUD, Vice-Président, comme membre suppléant

31. Association Initiative Essonne

- **DESIGNE** comme représentant de Cœur d'Essonne Agglomération au sein de l'association Initiative Essonne :
- M. Frédéric PETITTA, Vice-Président, membre titulaire,
- M. Christian BERAUD, Vice-Président, membre suppléant.

32. Association France Active Seine-et-Marne Essonne

- **DESIGNE** comme représentant de Cœur d'Essonne Agglomération au sein de l'association France Active Seine et Marne – Essonne :
- M. Frédéric PETITTA, Vice-Président, membre titulaire,
- M. Christian BERAUD, Vice-Président, membre suppléant.

33. Association TERATEC

- **DESIGNE** pour représenter Cœur d'Essonne Agglomération au sein de l'association Ter@tec :
- M. Gilles FRAYSSE, Vice-Président, comme membre titulaire,
- M. François CHOLLEY, Vice-Président, comme membre suppléant.

34. Office du tourisme de Cœur d'Essonne

- **DESIGNE** comme représentant de Cœur d'Essonne Agglomération à l'office du Tourisme de Cœur d'Essonne :
- M. Christian BERAUD, Vice-Président, membre titulaire,
- Mme DEMAFOUTH Cynthia, Conseillère municipale de St Germain-lès-Arpajon, membre suppléant.

35. Drones Paris Région

- **DESIGNE** Monsieur Frédéric PETITTA, Vice-Président, comme représentant de Cœur d'Essonne Agglomération au sein de l'association et Monsieur Eric BRAIVE, Président, comme suppléant.

Les deux délibérations suivantes sont adoptées par 52 voix et ne prend pas part au vote (Monsieur TANGUY).

36. Approbation du nouveau plan de financement prévisionnel relatif à la création de continuités écologiques sur l'ex-Base aérienne 217

- **ADOpte** le nouveau plan de financement prévisionnel pour l'opération de continuité écologique, pour un coût de projet de 3 278 774,00 €HT (pour les phases 1 et 2) co-financé à 70% par les fonds européens, l'Etat et le Département.
- **SOLLICITE** à nouveau la Région au titre de sa stratégie 2020-2030 pour la biodiversité en Ile-de-France, ainsi que les autres financeurs potentiels, pour co-financer ce projet pour sa phase 3 à venir ultérieurement (Montant : 2 286 389,64 €).

37. Approbation du plan de financement relatif à l'opération de réhabilitation du bâtiment IGESA BA 217

- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel pour l'opération de réhabilitation du bâtiment IGESA, pour un coût du projet de 2 669 000€HT co-financé à 57% par les fonds européens et le CIN.

Les trois délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

38. Approbation de la convention de reversement entre les différents partenaires du projet « Sésame » de la subvention attribuée par l'état dans le cadre du dispositif Territoires d'Innovation

- **APPROUVE** la convention type de reversement par l'agglomération comprenant une annexe technique et financière définissant les missions, le montant et la durée de la subvention reversée à chaque partenaire.

39. Approbation de la convention attributive d'aide avec la SAFER IDF

- **APPROUVE** la convention attributive d'aide avec la SAFER pour une subvention de 124 000€ sur une période de 4 ans (soit 24 800€ par an) vient en complément de la subvention attribuée par l'Etat à la SAFER dans le cadre de Sésame.

40. Approbation du projet de convention d'OPAH (Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat) copropriétés dégradées avec l'agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH)

- **APPROUVE** le projet de convention d'OPAH Copropriété Dégradée 2021-2023.
- Copropriétés concernées :
 - Rosenberg à Sainte-Geneviève-des-Bois
 - Allégro à Saint-Michel-sur-Orge
 - Boieldieu-Bizet à Saint-Michel-sur-Orge

La délibération suivante est adoptée par 52 voix et 1 abstention (Monsieur ZLOWODZKY).

41. Adoption du règlement des aides communautaires de cap travaux (OPAH)

- **APPROUVE** le règlement des aides communautaires attribuées dans le cadre de l'OPAH Cap travaux (2020-2024) versées aux propriétaires éligibles (joint à la délibération) dont les principaux critères retenus sont :
 - Lutte contre la précarité énergétique
 - Adaptation - Travaux d'autonomie
 - Lutte contre l'habitat indigne

Les douze délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

42. Adhésion à la centrale d'achats « SIPP'n'CO » du SIPPAREC

- **APPROUVE** l'adhésion à la centrale d'achat « SIPP'n'CO ».
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette adhésion, notamment la convention d'adhésion et son annexe 1 relative à la sélection des bouquets.

43. Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) avec la DRAC Ile de France

- **AUTORISE** le Président à signer un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC), d'une durée de 4 ans, avec la DRAC Ile-de-France (financement DRAC IDF 48 000 € / an).

44. Contrat Territoire Lecture avec l'Etat, Direction Régionale des Affaires Culturelles

- **AUTORISE** le Président à signer avec le Préfet de la Région Ile-de-France une Convention de Contrat territoire-lecture, ainsi que tout document ou avenant se rapportant à ce dossier.
- **PRECISE** que la durée prévisionnelle de ce contrat est de 4 ans à compter de la date de signature.
- **PRECISE** que le montant prévisionnel de la subvention de l'Etat est de 20 000 € pour la première année et de 40 000 € pour les trois années suivantes.
- **PRECISE** qu'une convention financière sera conclue chaque année pour la mise en œuvre de ce contrat.

45. Convention relative à la réservation de berceaux à destination des enfants des agents du Centre hospitalier d'Arpajon dans les structures d'accueil de la petite enfance

- **APPROUVE** les termes de la convention avec le Centre Hospitalier d'Arpajon pour la réservation de 3 à 10 berceaux dans les structures communautaires, pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2023.
- **PRECISE** que la participation du centre hospitalier d'Arpajon est de 12 000 € / an / berceau.

46. Attribution de bons d'achats au titre de l'action sociale (Noël des enfants des agents communautaires et médaillés du travail)

47. Répartition du FPIC 2020

- **RAPPORTE** la délibération n° 20.010 du 11 juin 2020,
- **CONFIRME** opter pour la répartition dérogatoire libre et choisir d'affecter, pour l'exercice 2020, l'intégralité du prélèvement à Cœur d'Essonne Agglomération s'élevant à la somme de 2 120 694 €.

48. Approbation du plan de financement prévisionnel pour l'assistance technique FEDER/FSE 2018-2020 dans le cadre du dispositif ITI

- **DECIDE** d'approuver le plan de financement prévisionnel proposé par la cellule ITI/Europe pour mener l'action d'assistance technique s'élevant à hauteur de **200 513.26€**, dont une participation FEDER à hauteur de 85 384.99€ et une participation FSE de 14 871.64€.

49. Convention de recouvrement de la redevance assainissement avec SEOE sur la commune de Bruyères-le-Châtel

- **DECIDE** de signer la convention relative au recouvrement de la redevance d'assainissement avec le Syndicat des Eaux Ouest Essonne pour la commune de Bruyères-le-Châtel.

50. Attribution des lots 1, 2 et 3 de l'accord-cadre n° 2020-ao-ass-033 ayant pour objet les interventions de curage, d'inspection télévisée, d'essais d'étanchéité et de compacité des réseaux publics et privés communautaires

- **AUTORISE** le Président à signer le lot n°1 : « Curages et désobstructions des réseaux et ouvrages d'assainissement » de l'accord-cadre n° 2020-AO-ASS-033 ayant pour objet l'intervention de curage, d'inspection télévisée, d'essais d'étanchéité et de compacité des réseaux publics et privés communautaires, conclu sans montant minimum ni maximum de commande, avec l'entreprise SUEZ, 16 rue des Peupliers, 92752 NANTERRE.
- **AUTORISE** le Président à signer le lot n°2 : « Inspection télévisuelle des réseaux d'assainissement » de l'accord-cadre n° 2020-AO-ASS-033 ayant pour objet l'intervention de curage, d'inspection télévisée, d'essais d'étanchéité et de compacité des réseaux publics et privés communautaires, conclu sans montant minimum ni maximum de commande, avec l'entreprise SUEZ, 16 rue des Peupliers, 92752 NANTERRE.

➤ **AUTORISE** le Président à signer le lot n°3 : « Essais de réception des réseaux d'assainissement » de l'accord-cadre n° 2020-AO-ASS-033 ayant pour objet l'intervention de curage, d'inspection télévisée, d'essais d'étanchéité et de compacité des réseaux publics et privés communautaires, conclu sans montant minimum ni maximum de commande, avec l'entreprise SUEZ, 16 rue des Peupliers, 92752 NANTERRE.

➤ **PRECISE QUE** l'accord-cadre sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification, renouvelable trois fois par période annuelle successive.

51. Tarification des documents non restitués par les usagers des médiathèques

➤ **FIXE** le tarif de remboursement des documents et matériels non restitués ou détériorés, à l'exception des DVD, des blu-ray et des liseuses, au prix catalogue.

➤ **FIXE** le tarif de remboursement des DVD et des blu-ray non restitués ou détériorés, à 30 € (trente euros).

➤ **FIXE** le tarif de remboursement des liseuses non restituées ou détériorées, à 100 € (cent euros).

➤ **FIXE** le tarif des frais administratifs pour procédure de recouvrement en Trésorerie à 2 € (deux euros).

52. Modification des échéances de facturation et de tarification des établissements d'enseignement artistique à compter du 1er septembre 2020

➤ **FIXE** à compter de la rentrée scolaire 2020-2021, les dates d'échéances de facturation au 15 novembre de l'année en cours, puis au 15 janvier et 15 avril de l'année suivante.

➤ **DECIDE** que le quotient familial (QF) sera calculé après remise de l'ensemble des documents nécessaires avant le 1er octobre de l'année d'inscription ou de réinscription. Tout dossier incomplet ou document transmis après cette date entraînera une facturation au tarif le plus élevé (QF 6). Une mise à jour du quotient familial restera possible après le délai requis, sous réserve de la réception des documents demandés ; la révision du QF sera prise en compte pour le trimestre suivant, aucun remboursement ou rétroactivité ne sera consenti.

➤ **DECIDE** de l'ouverture d'un cours dit de « Pratique amateur » pour les adultes et le fixe au tarif « Création, Harmonie, M.A.O. ».

➤ **FIXE** le cours « Initiation à la formation musicale » au tarif :

- « Éveil » lorsqu'aucun autre cours n'est dispensé ;

- « Cycles I & II » lorsque l'initiation à la pratique d'un instrument est également dispensée.

➤ **MAINTIENT** pour la rentrée 2020/21 les autres tarifs adoptés par délibération n°19-089 du 11 avril 2019.

53. Modification du périmètre du SIARCE par adhésion de la commune de Boutigny/Esbonne

➤ **APPROUVE** l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau de la commune de Boutigny-sur-Essonne au titre de la compétence eaux pluviales urbaines.

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président du SIARCE à solliciter Madame la Préfète de Seine et Marne ainsi que Messieurs les Préfets de l'Essonne et du Loiret afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

La séance est levée à 22h35

Fait à Ste Geneviève-des-Bois, le 25 septembre 2020.

Le présent extrait a été affiché
ce jour à proximité de la porte
de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération
en exécution de la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999.

Le Président,

Eric BRAIVE.



